

Conférence de presse de début d'année du 3 janvier 2018

Sortir du marché de niche

Exposé de M. Jacques Bourgeois, directeur de l'Union suisse des paysans (le discours prononcé fait foi)

Quiconque entend parler du commerce équitable pense d'abord aux bananes et à Max Havelaar. A juste titre, car une banane sur deux vendues en Suisse porte le label du commerce équitable. C'est d'ailleurs par la banane que toute l'histoire a commencé : dans les années 1970, des militants se sont mobilisés pour un commerce équitable dans le cas des produits issus des pays en développement. Commence alors une longue lutte avec les grands détaillants qui, au début, ont fait preuve de peu d'enthousiasme. La lutte n'a toutefois pas été vaine, puisque les labels du commerce équitable sont aujourd'hui bien établis. Hélas, le choix des produits reste encore limité aux bananes et à certains autres fruits tropicaux comme le chocolat, le café ou les fleurs.

Selon un accord conclu par différentes organisations, le commerce équitable repose sur les principes suivants : le commerce équitable crée des opportunités pour les producteurs économiquement défavorisés et assure
le paiement d'un juste prix,
des conditions de travail socialement acceptables,
l'égalité de traitement entre hommes et femmes,
le développement du savoir-faire,
ainsi que la transparence et la responsabilité.

Cependant, le commerce équitable ne devrait pas inclure que les produits certifiés équitables. La discussion tourne depuis quelque temps davantage autour de l'évolution du commerce équitable dans l'ensemble du système commercial. En effet, partout dans le monde, les revenus des paysannes et des paysans sont faibles par rapport à ceux d'autres groupes professionnels. Mme Adèle Thorens vous en dira plus à ce sujet plus tard.

Le commerce équitable est une question qui prend aussi une importance grandissante en Suisse. D'un côté, les prix à la production bas et les revenus trop faibles font que beaucoup d'agriculteurs et paysannes préfèrent chercher un emploi ailleurs. Le changement structurel se fait tout particulièrement sentir au niveau des exploitations laitières. De l'autre côté, les entreprises de transformation et de commerce versent des salaires lucratifs et récompensent leurs actionnaires avec des dividendes élevés. Partant, la question se pose de savoir si le système commercial en Suisse est équitable. En outre, de nombreuses exigences éco-éthologiques sont imposées à l'agriculture. Le fait pour certaines grandes entreprises de fonctionner de façon rationalisée leur vaut vite une mauvaise image. Les exigences éco-éthologiques sont justes, mais elles ont aussi un prix, car elles sont associées à des coûts plus élevés ou à des dépenses supplémentaires. Ces surcoûts se traduisent par une hausse des prix des produits en vue de rendre l'agriculture également durable sur le plan économique. Cependant, le développement va dans une autre direction : bien que les prix à la production aient déjà fortement chuté – sans que les consommateurs en aient retiré un quelconque avantage – le Conseil fédéral veut continuer à réduire la protection douanière. Une agriculture durable n'est toutefois pas possible aux prix ayant cours sur les marchés internationaux. La Suisse n'est pas un cas isolé, cela vaut pour l'agriculture dans le monde entier. Il ne reste plus à nos familles paysannes qu'à s'imposer dans un contexte général de coûts élevés.

Le commerce équitable ne devrait donc pas constituer un marché de niche, mais devrait s'appliquer à tous les produits et à tous les producteurs. En principe, des prix raisonnables sont nécessaires pour couvrir les coûts et permettre des investissements futurs. Quant à ce qu'il faut pour en arriver là, je me réfère à ceux qui vont prendre la parole après moi.